



15/04/2016

uniquement à l'usage de  
l'INMPI

**RAPPORT**

**DU**

**SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE**

**L'INMPI**

**ANKARA, RÉPUBLIQUE DE TURQUIE**  
**17-18 Mai 2016**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>CHAMP D'APPLICATION.....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION &amp; RÉUNIONS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.....</b>	<b>3</b>
Activités courantes de quelques Comités Techniques.....	4
Système d'Information de l'INMPI (SI) .....	6
<b>ACTIVITÉS DE MÉTROLOGIE .....</b>	<b>6</b>
Comité de Métrologie de l'INMPI .....	6
<b>ACTIVITÉS D'ACCREDITATION .....</b>	<b>8</b>
Comité d'Accréditation de l'INMPI.....	8
<b>AMENDEMENT DE L'ACCORD ENTRE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE ET L'INMPI.....</b>	<b>9</b>
<b>COOPÉRATION AVEC ISO .....</b>	<b>10</b>
<b>COOPÉRATION AVEC LE CEN-CENELEC.....</b>	<b>10</b>
<b>ATELIER GSO – TSE.....</b>	<b>11</b>
<b>ENQUÊTE SUR L'INFRASTRUCTURE DE QUALITÉ DES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI .....</b>	<b>11</b>
<b>STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION (SAP) DE L'INMPI .....</b>	<b>11</b>
<b>AUTRES ACTIVITÉS.....</b>	<b>12</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>14</b>

## CHAMP D'APPLICATION

1. Ce rapport donne des informations de base sur l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI), ses activités et ses développements majeurs pour l'an 2015.

## INTRODUCTION

1. Le Secrétariat Général de l'INMPI continue à accorder une attention particulière au renforcement de l'infrastructure de l'INMPI aussi bien qu'à la coordination de futurs rapports et de coopération effective avec ses États Membres et les organisations régionales/internationales.
2. Il devrait souligner les efforts particuliers liés à la participation active des États Membres de l'INMPI pour la coopération dans les domaines de normalisation, de métrologie et d'accréditation.
3. De plus, le rapport mettra l'accent sur la mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée Générale (AG) de l'INMPI et du Conseil d'Administration (CAD).

## CONSEIL D'ADMINISTRATION & RÉUNIONS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1. La 10ème Réunion du Conseil d'Administration (CAD) de l'INMPI a été tenue à Dubaï, Émirats Arabes Unis le 03 mai 2015. La demande à l'adhésion du Centre de Normalisation et de Métrologie sous l'égide du Ministère de l'Économie de la République kirghise (CNM) à l'INMPI a été acceptée à l'unanimité par les Membres du Conseil. Avec l'addition de la République kirghise, le nombre des États Membres de l'INMPI a atteint 32 membres. Le Secrétariat Général a communiqué des informations au Conseil et ce en soumettant un rapport exhaustif sur les derniers développements et activités de l'INMPI depuis la dernière réunion du CAD. Durant la réunion, les questions internes de l'Institut comme le budget annuel, les contributions obligatoires, la révision des Régulations Internes de l'INMPI ainsi que la Stratégie et le Plan d'Action (SAP) visant à établir des politiques et des objectifs pour l'INMPI ont été débattues par les Membres du CAD.
2. La 8ème Réunion de l'Assemblée Générale (AG) de l'INMPI a été tenue à Dubai, Émirats Arabes Unis le 04 mai 2015. Le Secrétariat Général a informé l'AG via un rapport exhaustif des derniers développements et activités de l'INMPI depuis la dernière AG. Le rapport portait sur les activités de normalisation des Comités

Techniques (CT), les résultats d'enquête relatifs à l'usage des normes OCI/INMPI dans les États Membres de l'OCI et aux travaux du Comité d'Accréditation eu égard à l'établissement d'un système d'accréditation fiable qui serait mis en œuvre par les États Membres de l'OCI. Pour des informations détaillées sur les derniers développements et activités des Comités de Métrologie et d'Accréditation de l'INMPI, les chefs de ces Comités TUBITAK-UME et TURKAK ont respectivement informé l'AG moyennant leurs présentations et discours. La délégation malaisienne a donné de brèves informations sur le projet de programme de la Conférence Halal de l'INMPI qui devrait se tenir en décembre 2015 à Kuala Lumpur, Malaisie et a appelé tous les Membres de l'INMPI à prendre part à ladite conférence.

3. La 11<sup>ème</sup> Réunion du CAD de l'INMPI a été tenue à Istanbul, République de Turquie le 30 novembre 2015. Le Secrétariat Général a informé le Conseil par la soumission d'un rapport exhaustif sur les derniers développements et activités de l'INMPI depuis la dernière réunion du CAD. Le Secrétariat Général a donné une présentation sur l'Introduction du Système d'Information de l'INMPI (SI INMPI). C'est un projet qui vise à appuyer le processus du développement des normes en fournissant un environnement collaboratif électronique pour le travail des comités de l'INMPI. Le Comité de Normes pour l'Évaluation de Conformité (CEC/INMPI) a été établi sous l'égide du Secrétariat Général pour élaborer des politiques et diffuser des normes liées à l'évaluation de conformité. Durant la réunion, les questions internes de l'Institut dont entre autres les contributions obligatoires, le besoin de réviser les Régulations Internes de l'INMPI, la Stratégie et le Plan d'Action (SAP) pour l'établissement de politiques et des objectifs pour l'INMPI, ont été débattues par les Membres du CAD.

## ACTIVITÉS DE NORMALISATION

### Activités courantes de quelques Comités Techniques

1. La première mission des Comités Techniques de l'INMPI (CT) est le développement et le maintien systématique des Normes OCI/INMPI conformément aux activités relatives dans un cadre spécifique de travail (ex : CT1 Questions des Aliments Halal, etc.).

Les CT suivants existent sous l'ombrelle de l'INMPI:

- CT1 Questions des Aliments Halal
- CT2 Questions Cosmétiques Halal
- CT3 Questions des Sites de Services
- CT4 Énergie Renouvelable
- CT5 Tourisme et Services Connexes
- CT6 Procédures liées à l'Agriculture
- CT7 Transport
- CT8 Cuir et Matériel de tannage
- CT9 Textiles et Produits Connexes

2. Le CT 1 s'intéresse à la révision des séries des Normes Halal OCI/INMPI.
  - OCI/INMPI 1: 2011, Lignes Directrices Générales sur les Aliments Halal

- OCI /INMPI 2: 2011, Lignes Directrices pour les Organismes Fournissant la Certification Halal
- OCI/INMPI 3: 2011, Lignes Directrices pour l'Organisme d'Accréditation Halal accréditant les Organismes de Certification Halal

Compilation des questions reçues des États Membres du CT1 concernant les questions Islamiques du Fiqh ont été envoyées à l'Académie Internationale Islamique du Fiqh (AIIF).

3. Le CT2 travaille dans la formation des normes de cosmétiques Halal. Le champ d'application a été défini et le plan d'affaires a été fait. Les propositions des Nouveaux Points de Travail ont été complétées et insérées au document « Cosmétiques Halal et Produits de Soins Personnel : Lignes Directrices » comme un projet de travail (PT), un Groupe de Travail de rédaction (GT) a été formé pour faire une étude élaborée sur ce projet.
4. Compte tenu de ces développements, le CT 1 et CT 2 formeront un projet de Comité (PC) pour les normes concernées en accord avec les résolutions de l'Assemblée de l'AIIF et des décisions du Comité d'Experts et ensuite envoient les PC au département de Normalisation de l'INMPI pour être enregistrés en tant que Projet de Norme (PN). Après l'enregistrement, le Département de Normalisation soumettra les PN pour examen de tous les États Membres de l'INMPI.
5. Malheureusement, les CT 3, CT4, CT5, CT6 et CT7 n'ont pas réalisé de succès significatif depuis leur création. Le Département de Normalisation de l'INMPI entreprendra des actions nécessaires en consultation avec les secrétaires et membres des comités quant à la structure desdits CT.
6. Le CT8 a été établi après l'obtention du nombre suffisant d'approbation de la part des États Membres de l'INMPI et des engagements en tant que P-Membres (27 Membres pour, 1 contre et 1 abstenu. 7P-Membres et 2 O-Membres.) dans le premier trimestre de 2015. Étant donné que le PSQCA est l'auteur de la proposition relative à l'établissement du Comité, le secrétariat du comité est confié au PSQCA/Pakistan. Le comité est en train de définir le titre final et le champ d'action.
7. Le CT 9 a été établi après l'obtention du nombre suffisant d'approbation de la part des États Membres de l'INMPI et des engagements en tant que P-Membres (28 Membres pour, 1 abstenu. 8P-Membres et 2 O-Membres.) dans le premier trimestre de 2015. Étant donné que le PSQCA est l'auteur de la proposition relative à l'établissement du Comité, le secrétariat du comité est confié au PSQCA/Pakistan. Le comité est en train de définir le titre final et le champ d'action.
8. Un nouveau domaine d'Activité Technique sur la Technologie d'Information et la Cyber Sécurité a été proposé par TSE-Turquie et sur la Chaîne d'Approvisionnement Halal par DNM-Malaisie. Les propositions ont été distribuées aux membres pour considération.

## **Système d'Information de l'INMPI (SI)**

1. L'INMPI SI est un projet visant à soutenir l'élaboration du processus des normes qui fournira un environnement électronique collaborative pour le travail des comités de l'INMPI.
2. L'INMPI SI vise à harmoniser et à simplifier l'enregistrement et la gestion des données relatives aux individus qui agissent en tant que représentants d'organisme membre de l'INMPI dans les comités techniques, les sous-comités et les groupes de travail.
3. L'INMPI SI est conçu pour se concerter avec les organismes membres vis-à-vis des droits cités dans les directives de l'INMPI et leur permettre de gérer, à leur gré, les données de leurs représentants dans le travail technique de l'INMPI– au lieu de dépendre, comme il en est le cas actuellement, sur les secrétaires des comités de l'INMPI, et dans certains cas, sur le Secrétariat Général.
4. En dépit du déploiement de l'INMPI SI, l'on espère de promouvoir la gestion globale de données outre la participation au travail de l'INMPI et de renforcer la sécurité globale du système. Plus précisément, l'INMPI SI sera la base de données qui permette aux organismes membres de l'INMPI d'enregistrer des individus comme leurs représentants sur les comités de l'INMPI et/ou d'autres rôles, dont les votants sur documents durant les différentes phases de l'élaboration du document, y compris les phases d'enquête (DIS) et d'approbation (FDIS).
5. Seulement un utilisateur chargé d'une fonction donnée dans l'INMPI SI pourrait avoir accès directement à l'utilisation de documents et exécuter des fonctions autorisées par ledit rôle dans le cadre de l'environnement de travail du comité électronique, du portail de vote électronique. L'INMPI SI soutiendra la gestion de tous les rôles de l'INMPI ; il est conçu de manière à mettre en œuvre de manière exhaustive toutes les exigences définies par l'INMPI en ce qui concerne la confidentialité et la protection des données personnelles.
6. L'INMPI SI soutiendra également le travail effectué par le Comité de Métrologie et d'Accréditation.

## **ACTIVITÉS DE MÉTROLOGIE**

### **Comité de Métrologie de l'INMPI**

1. Le Comité de Métrologie (CM) a été établi Durant la 5ème Réunion du Conseil d'Administration de l'INMPI ; il a entamé ses activités dans le but de contribuer à atteindre l'uniformité en matière de métrologie et d'essai en laboratoire parmi les États Membres de l'OCI. Le CM INMPI a un total d'adhésion de 36 États Membres de

l'OCI (y compris Membres à part entière et associés et deux organisations de liaison) jusqu'au novembre 2015.

2. Les objectifs de base du CM de l'INMPI sont;

- Avoir un inventaire des Normes d'étalonnage en place et établir une chaîne de traçabilité munie de normes de référence pour chaque unité de base.
- Agir comme intermédiaire, pour toute unité, en vue de satisfaire les exigences d'étalonnage qui pourraient surgir à un quelconque lien de la chaîne pour son établissement. Moyennant son groupe d'experts, il certifie le degré de précision et d'exactitude dont dispose tout laboratoire d'étalonnage offrant des services.
- Fournir des services de métrologie dans les États Membres en optimisant l'usage du potentiel existant et contribuant à résoudre leurs problèmes dans le domaine de la métrologie via des recherches de coordination.

Les activités récentes du CM de l'INMPI ;

- Un Groupe de Stratégie et d'Action a été créé. Il est composé de la Turquie, la Bosnie-Herzégovine, l'Arabie saoudite, l'Azerbaïdjan, l'Iran et le Nigeria. Le groupe procédera à une enquête sur l'infrastructure métrologique et les ressources humaines des pays membres et élaborera une stratégie pour le Comité de Métrologie afin que chaque membre suit / surveille les actions convenues du CM dans sa propre région.
- Un Groupe de Travail sur les Matériaux de Référence Certifiés (CRM) pour l'Alimentation Halal a été créé. Il est composé de la Bosnie-Herzégovine, la Turquie, l'Égypte, l'Iran et la Malaisie. Le groupe de travail va travailler sur la formation / l'identification du matériau de référence certifié pour Halal.
- Des activités de formation dans les domaines du CM de l'INMPI sont déterminées comme suit :
  - i. Formation en Métrologie Fondamentale
  - ii. Formation en Métrologie Légale
  - iii. Formation en Métrologie scientifique
  - iv. Formation en Métrologie dans les domaines de la Chimie et la Biologie

4. La Formation en Métrologie Légale (la Métrologie des Masses et des Poids, la Métrologie des volumes et le Contrôle du Contenu Net des Produits Préemballés) a eu lieu du 2 au 5 novembre 2015 et a été accueillie par l'Agence Nationale de Métrologie de la Tunisie (ANM) en coordination avec le Président du CM de l'INMPI, le Secrétariat général de l'INMPI et le Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC).

# ACTIVITÉS D'ACCREDITATION

## Comité d'Accréditation de l'INMPI

1. Le Comité d'Accréditation de l'INMPI (CA) a été créé lors de la 1<sup>ère</sup> Réunion de l'Assemblée Générale (AG) de l'INMPI qui a eu lieu les 2 et 3 août 2010 dans le but de :
  - Mettre en place un système d'accréditation pour les États Membres de l'OCI.
  - Sensibiliser au concept d'accréditation au sein des États Membres de l'OCI.
  - Soutenir intellectuellement les efforts des États Membres pour établir et développer leurs agences d'accréditation.
  - Former un capital humain spécialisé, en particulier, dans le domaine de l'accréditation.
  - Contribuer à la formation de la connaissance des Pays Islamiques dans ce domaine et par conséquent dans le secteur industriel.
2. Le Comité d'Accréditation de l'INMPI (CA) est responsable des actions visant à soutenir l'établissement d'un système judiciaire étendu d'accréditation de l'OCI et à sensibiliser au concept d'accréditation au sein des États Membres de l'OCI. Ce comité est chargé de la mise en œuvre des normes d'accréditation de l'OCI/INMPI, de l'exécution des activités d'évaluation par les pairs et de la délivrance des certificats pertinents.
3. La Première Réunion du Comité d'Accréditation de l'INMPI (CA) a eu lieu à Istanbul, République de Turquie, le 4 mai 2012.
4. La Deuxième Réunion du Comité d'Accréditation de l'INMPI (CA) a eu lieu à Antalya, République de Turquie, les 6 et 7 novembre 2012.
  - Des Groupes de Travail sous l'égide du CA de l'INMPI ont été formés.
5. La Troisième Réunion du Comité d'Accréditation de l'INMPI (CA) ainsi que les réunions de ses Groupes de Travail ont eu lieu à Dubaï, EAU, du 15 au 17 novembre 2013.
6. La Quatrième Réunion du Comité d'Accréditation de l'INMPI (CA) a eu lieu à Antalya, République de Turquie, du 26 au 28 mai 2014.
7. La Cinquième Réunion du Comité d'Accréditation de l'INMPI (CA) a eu lieu à Istanbul, République de Turquie du 9 au 11 septembre 2014.
  - Les Tâches et les Dates d'échéance prévues pour le CA de l'INMPI ont été déterminées.

8. La Sixième Réunion du Comité d'Accréditation de l'INMPI (CA) a eu lieu à Dubaï, EAU, les 12 et 13 novembre 2013.
  - Le Sous-comité MLA a été formé.
  - Une formation sur le Mécanisme d'Évaluation par les Pairs du CA de l'INMPI a eu lieu.
9. La Septième Réunion du Comité d'Accréditation de l'INMPI (CA) a eu lieu à Sarajevo, Bosnie-Herzégovine, du 17 au 19 mars 2015.
10. La huitième Réunion du Comité d'Accréditation de l'INMPI (CA) a eu lieu à Istanbul, République de Turquie, les 29 et 30 août 2015. Les Termes de Référence (TdR) du CA de l'INMPI ont été révisés.
11. La Neuvième Réunion du Comité d'Accréditation de l'INMPI (CA) a eu lieu, les 23 et 24 novembre 2015, à Istanbul, République de Turquie. Le point principal de l'ordre du jour de la réunion a été l'approbation des documents internes du CA de l'INMPI, la reformation du Sous-comité MLA / de la Décision du Conseil et la Formation du Conseil Consultatif et du Sous-comité d'Appel et de Plainte.
12. Le programme de formation des évaluateurs principaux a été organisé du 25 au 27 novembre 2015, à Istanbul, Turquie afin de former un groupe d'experts qui sera composé d'experts musulmans pour la mise en œuvre des pratiques d'accréditation Halal sous l'égide du CA de l'INMPI.

## **AMENDEMENT DE L'ACCORD ENTRE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE ET L'INMPI**

1. S.E Fikri İŞİK, le Ministre de la Science, de l'Industrie et de la Technologie de la République de Turquie et S.E İhsan ÖVÜT, le Secrétaire général de l'INMPI signeront le protocole d'amendement à l'Accord entre le Gouvernement de la République de Turquie et l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) sur la création de l'INMPI en Turquie, qui détermine le statut, les privilèges et immunités de l'Institut en Turquie et qui a été, tout d'abord, publié le 28/05/2011 dans le Journal Officiel de la République de Turquie.
2. Le protocole d'amendement, qui a été soumis à l'Assemblée nationale de Turquie pour la ratification, permettra à l'INMPI d'être exempté de toutes taxes y compris la taxe sur les véhicules à moteur, les droits de timbre, les frais, la taxe sur la valeur ajoutée, la taxe spéciale de consommation, les droits de douane et les taxes afférentes aux articles importés ou exportés par l'Institut pour son usage officiel dans la République de Turquie.

## COOPÉRATION AVEC ISO

1. Le Secrétariat général de l'INMPI a contacté le Secrétariat central de l'ISO, par le biais d'une lettre officielle, afin de signer un accord sur les questions techniques avec l'ISO, et ce en tant qu'organisation régionale, dans le cadre de ses activités juridiques selon l'Article 8 du Statut de l'INMPI.
2. Le Secrétariat général de l'INMPI croit fermement que la coopération entre l'ISO et l'INMPI renforcera la coopération entre les deux organisations pour favoriser l'échange des informations au sein de la région de l'OCI sur les orientations stratégiques et les projets de normalisation, identifier les priorités pour le développement de nouvelles normes et fournir des avantages mutuels pour les deux organisations et leurs comités.
3. Une réunion spéciale a été prévue avec le Secrétaire général par intérim de l'ISO, le 16 septembre 2015 à Séoul, Corée du Sud.
4. A cet égard, le Secrétaire général de l'INMPI, M. İhsan ÖVÜT a rendu une visite de courtoisie à M. Kevin McKinley, le Secrétaire général de l'ISO, le 27 octobre 2015, à Genève, Suisse.
5. Le processus de coopération sera finalisé après que les évaluations internes nécessaires du projet d'accord seraient terminées.

## COOPÉRATION AVEC LE CEN-CENELEC

1. Le Secrétariat général de l'INMPI a contacté avec le Centre de Gestion du CEN-CENELEC, par le biais d'une lettre officielle, afin de signer un Mémorandum d'Entente sur les questions techniques avec le CEN-CENELEC, et ce en tant qu'organisation régionale dans le cadre de ses activités juridiques, selon l'Article 8 du Statut de l'INMPI.
2. Le Secrétariat général de l'INMPI croit fermement que la coopération entre le CEN-CENELEC et l'INMPI permettra d'établir des partenariats stratégiques au niveau de l'UE et de l'OCI avec les principaux homologues étrangers.
3. A cet égard, le Secrétaire général de l'INMPI, M. İhsan ÖVÜT a rendu une visite de courtoisie à Mme Elena Santiago CID, la directrice générale du CEN-CENELEC, le 26 octobre 2015, à Bruxelles, Belgique.
4. Le processus de coopération sera finalisé après que les évaluations internes nécessaires du projet d'accord seraient terminées.

## **ATELIER GSO – TSE**

1. Le Secrétaire général de l'INMPI, M. İhsan ÖVÜT et sa délégation ont assisté à l'atelier organisé par l'Organisation de Normalisation de CCG (GSO) – L'Institut Turc de Normalisation (TSE) et le Conseil technique du GSO, les 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2015, à Muscat, Sultanat d'Oman.

2. Au cours de l'atelier, le Secrétaire général a fait une présentation générale sur les activités de l'INMPI. La délégation de l'INMPI a rencontré les directeurs généraux des pays du CCG qui ne sont pas encore membres de l'INMPI et a saisi l'occasion pour inviter ces pays à se joindre à la famille de l'INMPI où ils peuvent partager leurs expériences acquises au sein du GSO.

## **ENQUÊTE SUR L'INFRASTRUCTURE QUALITÉ DES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI**

1. Le Secrétariat général de l'INMPI a diffusé une étude d'enquête afin d'identifier les ressources et les capacités des organismes nationaux de normalisation des États Membres de l'OCI dans leurs domaines de services.

2. Les résultats de l'enquête mentionnée seront évalués pour améliorer la coopération et le renforcement des capacités alternatives possibles entre les États Membres de l'INMPI et ces commentaires seront ensuite compilés et présentés dans un rapport.

## **STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION (SAP) DE L'INMPI**

1. En ce qui concerne la Stratégie et le Plan d'Action de l'INMPI pour 2016 - 2018, le Secrétariat général de l'INMPI a communiqué l'Enquête sur le Cadre stratégique et les Attentes des Membres préparée par l'Autorité de Normalisation et de Métrologie des Émirats (ESMA) qui assure la présidence du Comité de la SAP.

2. Les questionnaires remplis par quelques États Membres de l'INMPI ont été envoyés à l'ESMA pour examen afin de préparer le document de la SAP.

3. Il est décidé lors de la 11<sup>ème</sup> Réunion du Conseil d'Administration de demander au Comité de la SAP d'étudier le Plan Stratégique de l'INMPI 2016-2020 pour définir les actions concernant les objectifs stratégiques dans une période d'un mois.

## AUTRES ACTIVITÉS

1. **Présence** à la réunion tenue par l'Académie Islamique Internationale du Fiqh (AIIF) et le 12 février 2015 au siège de l'AIIF, Djedda, RAS
2. **Visite de courtoisie** au Secrétariat Général de l'Organisation de Coopération Islamique (OCI) le 12 février 2015.
3. **Visite de courtoisie** au siège de la Banque Islamique de Développement (BID) le 12 février 2015.
4. **Présence** à la 7ème Réunion du Groupe Consultatif sur la consolidation du commerce intra-OCI tenue les 2 et 3 mars 2015, à Casablanca, Royaume du Maroc.
5. **Réunion** avec le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), L'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX) et l'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR) tenue le 04 mars 2015 à Casablanca, Maroc.
6. **Présence** à la 4ème Conférence Internationale Halal et Expo tenue les 10-11 mars 2015 à Lahore, Pakistan.
7. **Présence** à la 7ème Réunion du Comité d'Accréditation (CA) tenue à Sarajevo, Bosnie & Herzégovine du 17 au 19 mars 2015.
8. **Présence à la 38ème** Session du Comité Islamique pour les Affaires Économiques, Culturelles et Sociales (ICECS) de l'OCI tenue du 31 mars au 2 avril 2015, à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite.
9. **Présence au Sommet Mondial** Halal tenu du 1er au 3 avril 2015 à Kuala Lumpur, Malaisie.
10. **Visite de courtoisie au siège du Département de Normes de la Malaisie (DNM)** et du Département du Développement Islamique de la Malaisie (JAKIM) le 03 avril 2015.
11. **Visite de courtoisie au siège de l'Agence de Normalisation Nationale d'Indonésie (BSN)** le 06 avril 2015.
12. **Organisation** du FORUM de l'INMPI 2015: Normalisation et Évaluation de Conformité sur les Questions Halal le 05 mai 2015, à Dubaï, Émirats Arabes Unis.
13. **Visite de courtoisie** à l'Autorité de Normalisation et de Métrologie des Émirats (ESMA) le 06 mai 2015.

14. **Participation** à la Première Réunion du Groupe de Travail Conjoint (GTC) du Comité Technique (CT1) et du Comité d'Accréditation (CA) de l'INMPI tenue à Dubaï, Émirats Arabes Unis les 06 et 07 mai 2015.
15. **Participation** à la 26ème Réunion du Comité de Session du COMCEC tenue le 12 mai 2015 à Ankara, en marge de la 31ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.
16. **Visite de courtoisie** à l'Autorité Publique d'Industrie, de Normes et de Services des Affaires Industrielles (KOWSMD), au Département de Normes & de Métrologie au Koweït, le 27 mai 2015.
17. **Participation** à la 42ème Session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères (CMAE) de l'Organisation de Coopération Islamique (OCI) tenue à la ville de Koweït les 27 et 28 mai 2015.
18. **Participation** à l'Assemblée de la Philippine Halal à Manilla, Philippines du 03 au 05 juin 2015.
19. Le Secrétaire Général de GSO a **rendu visite** au siège de l'INMPI le 29 juillet 2015.
20. **Participation à l'Expo Halal de Corée 2015** tenue du 07 au 09 août 2015 à Séoul, Corée du Sud.
21. Une délégation conjointe de la Gambie et du Sénégal a rendu visite au siège de l'INMPI le 26 août 2015.
22. **Accueil** de la 8ème Réunion du Comité d'Accréditation (CA) à Istanbul, République de Turquie les 29 et 30 août 2015.
23. **Participation** à l'atelier de GSO-TSE et au Conseil Technique GSO les 01 et 02 septembre 2015 à Muscat, Sultanat d'Oman.
24. **Participation au Forum de Coopération Internationale en Chine** (Ningxia) sur la Certification des Aliments Halal tenu les 11 et 12 septembre 2015 à Yinchuan, Ningxia, Chine.
25. **Réunion** avec le Secrétaire Général en exercice de l'ISO lors des réunions de l'ISO tenues du 14 au 18 septembre 2015 à Séoul, Corée du Sud en ce qui concerne la coopération en cours entre l'INMPI et l'ISO.
26. **Participation à EXPO MA-HAL 2015** tenue du 15 au 17 octobre 2015 à Casablanca, Maroc.
27. **Participation** au Forum du Développement Mondial des Exportations tenu les 20 et 21 octobre 2015 à Doha, Qatar. Durant cette occasion, le niveau actuel de coopération avec le Centre du Commerce International (CCI) a été renforcé.
28. **Visite de courtoisie** au siège de l'Organisation Générale du Qatar pour les Normes et la Métrologie (NQ) à Doha le 20 octobre 2015.

29. **Participation** au Séminaire-Atelier de l'ASEAN-Chine sur les Normes Halal du 27 au 29 octobre 2015, à Manilla, Philippines.
30. **Participation** au 3ème Congrès International du Halal et de l'Alimentation saine, 2015 à Istanbul, Turquie les 30 et 31 octobre 2015.
31. **Participation** à l'Atelier International sur les nouveaux systèmes de Certification, à Istanbul, Turquie les 01 et 02 décembre 2015.
32. **Participation** au Forum des Parties Prenantes de l'OCI sur les Normes et Procédures unifiées des Aliments Halal qui a été tenu au siège de l'OCI à Djeddah, RAS les 09 et 10 décembre 2015.
33. **Participation** à la Conférence Halal de l'INMPI 2015, à Kuala Lumpur, Malaisie les 14 et 15 décembre 2015.
34. **Participation** à l'Assemblée Halal de Thaïlande 2015 organisée du 25 au 27 décembre 2015 à Bangkok, Thaïlande.

## CONCLUSION

### 1. L'INMPI sera soutenu de manière à :

- Entreprendre une position active dans toutes les activités liées à la normalisation, la métrologie et l'accréditation en plus de l'évaluation de conformité, la focalisation sur le renforcement de capacités, la formation etc. en tenant compte des besoins des États Membres de l'OCI.
- Avoir un rôle à jouer dans l'élaboration des normes communes qui sont appliquées de par la région de l'OCI comme un marché unique où l'INMPI assure la protection des consommateurs, facilite le commerce transfrontalier, garantit l'interopérabilité de produits, encourage l'innovation et le développement technologique, inclut la protection environnementale et permet la croissance des affaires.
- Renforcer l'économie de l'OCI en termes de commerce global, de bien-être de communauté musulmane et d'environnement par la fourniture d'une plateforme pour l'élaboration des normes OCI/INMPI et autres spécifications techniques à travers un large éventail de secteurs outre la métrologie et l'accréditation pour vérifier – outre les normes OCI/INMPI- les organisations qui offrent des services d'évaluation comme la certification, la vérification, l'inspection, le test et l'étalonnage.
- Continuer à mettre à jour ses opérations et fournir des solutions proactives dans le domaine technique pour les États Membres de l'OCI qui seront probablement des pays émergents dans le future proche moyennant l'appui politique des États Membres de l'OCI.

- Travailler sur tous les éléments des infrastructures de qualité comme la normalisation, la métrologie et l'accréditation tout en priorisant les besoins des États Membres de l'OCI.
  - Se concentrer sur la promotion technique, le renforcement de capacités et jouer un rôle directeur pour guider l'investissement en laboratoire etc. et la distribution équitable desdits plans dans les États Membres de l'OCI.
  - Travailler de manière conjointe notamment avec les institutions sœurs de l'OCI qui disposent de multiples mandats relatifs à l'industrie, la science et la technologie, le développement économique etc. en coordination avec le Secrétariat Général de l'OCI.
2. **CA INMPI**, avec ses activités importantes durant les 3 dernières années avec 9 réunions, il sera soutenu de manière à :
- Décider des exigences de l'accréditation et des procédures d'évaluation par les pairs pour les organismes d'accréditation halal (OAH) et les organismes d'évaluation de conformité halal (OECH).
  - Élaborer, planifier, améliorer et gérer la mise en œuvre et l'entretien du MLA CA INMPI pour les Organismes/Autorités d'Accréditation opérant dans les États Membres accréditant les organismes d'évaluation de conformité halal.
  - Agir en tant qu'organisation-cadre pour fournir des évaluations par les pairs pour les questions du halal aux OA.
  - Fournira une assistance technique en nommant des experts des États Membres, pour les États, en vue d'établir leurs propres organismes d'accréditation.
  - approfondir les expériences des États avec les organismes d'accréditation.
  - Opérer en tant qu'organisme indépendant et impartial conformément aux TdR du CA de l'INMPI.

**Secrétariat Général, INMPI**

**Avril 2016**

**Istanbul / République de TURQUIE**